Le Jard

Au cœur du projet de réaménagement du Jard, le parc urbain est accessible au public depuis mi-février 2026. Découvrez ce nouveau lieu de vie et de détente de 2 hectares, situé en plein cœur de ville !



Cet espace fait la part belle à la végétalisation, à l’animation et aux mobilités, avec une identité architecturale affirmée.

Disposant d’aires de jeux, d’espaces conviviaux et de cheminements piétons et cyclables, le parc du Jard invite à la détente, aux rencontres et aux promenades.

En savoir plus dans ELJ



































Infos pratiques

Quelques chiffres clés :

- un espace de plus de 2 hectares
- 189 arbres et 41 000 arbustes et vivaces plantés
- 2 400 m² de gazon
- 7 000 m^3 de terre végétale, compost et substrat apportés
- 3 aires de jeux pour enfants
- 2 zones de fontaines : un miroir d’eau/zone ludique (devant l’ancien Palais de Justice) et un labyrinthe de brume (sur le parvis Nord)
- 41 bancs, 17 chaises et chaises longues, 5 tables "de pique-nique", 5 galets béton et 2 "tapis volants" béton
- 6 caméras de surveillance sur l'ensemble du projet
- 24 corbeilles, 4 distributeurs de sacs pour déjections canines

Coût des travaux de requalification de l’esplanade en parc urbain :

5,6 millions d’euros HT, avec des cofinancements d’1,8 million d’euros de l’agence de l’eau Seine Normandie via le Fonds Vert de l’Etat, d'1 million d’euro de Fonds européens et de 0,5 million d’euros de la Région Grand Est